



LES « DASTUCES » DE LA SEMAINE

DU 17 AU 24 NOVEMBRE 2013

FRANCE

« UFC-Que Choisir porte plainte contre Orange et SFR concernant les promesses de la 4G »

L'UFC-Que Choisir a effectué une campagne de mesures des connexions 4G prouvant qu'Orange et SFR sont les mauvais élèves du très haut débit mobile. Il existe un décalage entre les promesses faites dans les campagnes publicitaires et les prestations vendues par les opérateurs. L'association a décidé de porter plainte contre Orange et SFR. Le premier pour le décalage entre sa carte de couverture de Paris et son réseau 4G effectif ainsi que pour sa publicité sur la 4G et la confusion entre 4G et H+. Le second, pour sa couverture 4G de Paris et la confusion entre 4G et Dual Carrier. Enfin, l'UFC-Que Choisir demande à l'ARCEP de mettre en place un Observatoire de la 4G afin de vérifier en temps réel le déploiement du réseau 4G des opérateurs.

« Dégradation des services 3G : Free attaque en justice l'UFC-Que Choisir »

Free n'a pas tardé à réagir en dénonçant une étude "partielle et partielle". Le trublion du net reproche notamment à l'UFC-Que choisir de recourir à une "méthodologie très contestable qui ignore la réalité de l'usage". Il ajoute que "l'UFC paraît regretter le temps paisible de l'oligopole" des trois opérateurs mobiles historiques. Pour le moment, les trois opérateurs n'ont pas réagi à ces attaques, mais il y a fort à parier que leur riposte ne tardera pas à venir.

« Orange signe l'arrêt de mort des cabines téléphoniques. Au mépris du service universel ? »

Les cabines téléphoniques sont désormais considérées par l'opérateur historique comme un archaïsme du passé qui n'a plus lieu d'être. Il faut rappeler que la gestion et l'exploitation de ces cabines font partie des missions de service universel dont est responsable Orange. L'opérateur en charge doit notamment s'occuper de la gestion et la

maintenance des cabines téléphoniques. Activités qui sont aujourd'hui sous-traitées. Reste donc à savoir si le plan de suppressions mis en place par Orange respecte sa mission de service public, notamment à Paris qui compte 2 millions d'habitants.

« Téléphone mobile : et si vous passiez plutôt à la 5G ? »

Opérateurs et équipementiers promettent pour 2020 l'arrivée de la 5G. A la clef, des débits en gigabit par seconde, capables de soutenir la boulimie de bande passante de l'Internet des objets. La 5G sera pour l'utilisateur une révolution en termes de vitesse: la technologie de 5e génération ira "au-delà du gigabit". La Commission européenne a débloqué cette année 50 millions d'euros consacrés au développement des futurs réseaux de technologie mobile 5G. Et devant la croissance des données échangées par mobile, la 5G aura besoin de nouvelles bandes de fréquences pour acheminer ce trafic, actuellement allouées à l'aéronautique et à la recherche spatiale qui devrait se libérer dans les prochaines années grâce à l'évolution des technologies.

« Intervention de M. Jean Ludovic Silicani, président de l'ARCEP au cours de la conférence : Diginworld Summit qui réunit les experts internationaux de l'industrie des télécoms, de l'internet et des médias »

Le président de l'ARCEP a récusé les craintes des opérateurs télécoms, secoués par la vague "low cost", en prenant notamment comme exemple "le lièvre" Bouygues Telecom pour la 4G ». Le président de l'ARCEP persiste à dénoncer l'illusion d'optique. "Le secteur des télécoms en France connaît une croissance annuelle de 6% en volume, c'est bien une croissance, et c'est le secteur de l'économie française qui croît le plus vite." Jean-Ludovic Silicani concède néanmoins une baisse des revenus qui se maintiendra à un niveau "significatif" cette année, ainsi qu'un repli des marges. "Mais celles-ci restent très confortables, 30% de marge brute".



« L'ARCEP formule des recommandations afin de faciliter la mutualisation des réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH) pour les petits immeubles des zones très denses »

Cette recommandation vise à parachever le cadre réglementaire et accélérer la dynamique des déploiements en permettant une couverture de tous les types d'immeubles, quelles que soient leur taille ou la zone considérée.

L'Autorité recommande d'installer des points de mutualisation mono-fibre de 100 lignes pour les immeubles de moins de 12 logements ou locaux à usage professionnel des zones très denses, en dehors des poches de basse densité.

« Fibre optique : l'ARCEP propose d'ajuster la limite entre les zones très denses et les zones moins denses du déploiement des réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné »

L'ARCEP met en consultation publique un projet de décision modifiant la liste des communes des zones très denses pour répondre à un double objectif d'aménagement des territoires et de concurrence. Cette modification permettrait aux territoires concernés de bénéficier d'une mutualisation accrue des réseaux FttH, afin de renforcer leur attractivité pour les déploiements et d'accroître les perspectives de concurrence en termes de services proposés aux particuliers et aux entreprises.

« Comité d'experts fibre optique : publication d'un recueil de spécifications fonctionnelles et techniques pour les réseaux mutualisés en fibre optique jusqu'à l'abonné en dehors des zones très denses »

Le comité s'est consacré à la définition de spécifications fonctionnelles et techniques recommandées pour le déploiement des réseaux FttH en dehors des zones très denses. Elles visent à pérenniser l'investissement réalisé dans les réseaux en fibre optique, en s'assurant que l'infrastructure déployée soit :

- exploitable par les opérateurs commerciaux ;
- durable, garantissant une résistance au temps et permettant la montée en charge du FttH jusqu'à un taux de pénétration au moins égal à celui observé actuellement sur le réseau en cuivre ;

- construite et maintenue dans des conditions économiques raisonnables.

« Avis n° 13-A-15-16-17 du 14 octobre 2013 relatif à une demande d'avis de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes portant sur l'analyse des marchés de gros de la terminaison d'appel vocal fixe des opérateurs en métropole et outre-mer pour la période 2014-2016 »

L'Autorité de la concurrence se prononce en faveur du maintien d'une régulation *ex ante* sur la période 2014-2016 pour les SMS, mais considère qu'une telle régulation ne se justifie pas pour les MMS. Elle appelle une application accélérée et généralisée du cadre réglementaire européen pour les appels internationaux. L'Autorité émet un avis favorable concernant la mise en œuvre d'un nouveau cycle d'analyse des marchés de la terminaison d'appel vocal fixe pour la période 2014-2016. Sur la question des remèdes et du contrôle pluriannuel des tarifs de terminaison d'appel, l'Autorité considère que les démarches entreprises par ORECE et la Commission pour s'assurer d'une application harmonisée de sa recommandation sur les terminaisons d'appel vocal sont essentielles. L'Autorité préconise que des travaux soient menés au niveau communautaire afin que les opérateurs européens puissent négocier avec leurs pairs non européens lors de négociations contractuelles bilatérales afin de prévoir des mesures adaptées.

« Free et Bouygues Telecom attaquent Numéricable en justice. L'opérateur n°1 sur le très haut débit inquièterait-il ? »

Le câblo-opérateur est attaqué par Iliad, la maison mère de Free, et Bouygues Telecom. Free dénonce les comparatifs établis par le câblo-opérateur dans son document de base d'introduction en bourse. Bouygues Telecom attaque Numéricable sur un contrat signé en 2009 autour de la fourniture d'offres double et triple-play l'opérateur lui reproche des défaillances dans l'exécution du contrat, un préjudice d'image et la communication d'informations erronées avant la conclusion du contrat.



« Guérilla : Free débouté contre Numéricâble »

Iliad avait assigné son concurrent en référé le 31 octobre, estimant que certaines informations dans le document d'introduction en bourse de son rival étaient dévalorisantes. Le juge des référés a estimé qu'il n'avait qu'à s'y prendre plus tôt.

« GFI conclut un accord avec Orange dans le cloud »

Orange et de GFI Informatique annoncent un partenariat dans le cloud computing, autrement dit l'informatique décentralisée. "GFI et Orange vont proposer des offres de cloud à des petites collectivités locales". L'idée est de permettre à des communes de quelques milliers d'habitants de s'équiper à peu de frais de logiciels financiers, de ressources humaines ou d'outils de communication.

« Télécoms : la guerre des prix dans le fixe aura-t-elle lieu ? »

L'offre low cost lancée par Bouygues n'émeut pas la concurrence. Mais, derrière ces propos qui se veulent rassurants, chacun veille sur cette fragile paix armée autour du marché du fixe. Orange occupe depuis juin le terrain du low cost via son offre "quadruple play" Sosh. Simple coïncidence ou léger signe de fébrilité, Free va déplacer sur décembre, période de fortes ventes, ses promotions de box à 1,99 euro sur Vente-privee.com. Et SFR, qui offre déjà la fibre à 9,99 euros par mois la première année, lancera jusqu'à Noël une offre avec la location de box gratuite à vie pour les foyers équipés d'au moins deux forfaits mobiles. La guerre des prix n'est donc pas officiellement ouverte, et chacun habille ses initiatives d'un discours marketing ou circonstanciel. Cependant, depuis l'entrée de Free sur le marché du mobile et l'effondrement des prix sur ce segment, l'activité fixe est la source essentielle de cash-flow.

« La scission de Vivendi en bonne voie pour l'été 2014 »

Vivendi a déclaré que le projet de scission de sa principale division, l'opérateur SFR, était en bonne voie, aucun obstacle majeur ne semblant susceptible de faire blocage à l'opération programmée pour la fin du premier semestre 2014. Le conglomérat a engagé une refonte de son portefeuille d'activités pour se recentrer sur les

actifs de médias en vue de réduire son endettement et redresser le cours de son action en Bourse. L'un des principaux défis du projet consiste à répartir le montant de la dette de Vivendi - 7,2 milliards d'euros, une fois déduits le produit des cessions des participations - entre le futur pôle médias et SFR.

« France : la réforme de l'audiovisuel public validée »

Le Conseil constitutionnel a validé la réforme de l'audiovisuel public adoptée par le Parlement le 31 octobre et qui rend au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) son pouvoir de nomination des PDG des chaînes de télévision dont il avait été privé par Nicolas Sarkozy. En revanche, il a censuré un article de la loi qui concernait la nomination du président de l'Institut national de l'audiovisuel (INA).

« Le gouvernement part en chasse contre les équipementiers chinois »

Le gouvernement a demandé à trois opérateurs mobiles : Orange (qui utilise Huawei à la Réunion et Mayotte), Outremer Telecom (qui utilise ZTE en Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion et Mayotte), et Pacific Mobile Telecom (qui utilise Huawei en Polynésie et utilise la marque Vodafone) de démonter les équipementiers chinois pour leur cœur de réseau mobile. Or selon la réglementation française, tout équipement de cœur de réseau (fixe, mobile ou internet) doit être agréé au préalable par une agence chargée de la sécurité des réseaux, l'Ansi. Or cette agence n'a jamais accordé d'agrément ni à Huawei ni à ZTE. Dès lors, l'usage de leurs équipements est illégal.

« 4G: Xavier Niel veut "diviser par deux les prix du marché" »

Xavier Niel dénonce en effet la précipitation des autres opérateurs dans la course à la 4G: "Ils ont décidé d'ouvrir plus vite que prévu leur réseau. (...) Ils se sont sentis obligés d'avancer la date de la 4G afin de pouvoir augmenter leurs prix et engranger toujours plus de bénéfices". Certes, Free est le seul opérateur à ne pas encore avoir annoncé de date précise pour le lancement de sa 4G. Alors Free va-t-il refaire le même coup qu'avec la 3G ?



EUROPE

« Communications électroniques: La Commission est préoccupée par les retards dans les analyses des marchés de produits et de services pertinents dans le secteur des communications électroniques au Luxembourg »

Conformément à l'article 16 (6) de la Directive Cadre les régulateurs doivent procéder à une analyse du marché pertinent afin de s'assurer qu'il est suffisamment concurrentiel et offre effectivement aux consommateurs et aux entreprises les avantages attendus par les marchés concurrentiels en termes de choix, de prix et d'innovation. Les régulateurs doivent alors notifier le projet de mesure correspondant à la Commission dans les trois ans à compter de la mesure précédente. Cependant, à l'exception de la notification tardive des trois sur sept marchés à analyser, Luxembourg n'a notifié à la Commission aucune analyse de marché depuis 2008 - ou même depuis 2006 selon les marchés concernés.

« Respect de la vie privée et protection des données personnelles peuvent rétablir la confiance des consommateurs dans la société numérique »

La proposition de la Commission européenne d'harmoniser les services de communications électroniques dans l'Union européenne limitera indûment la liberté sur Internet selon le Contrôleur européen de la protection des données (CEPD). La proposition favorise des mesures de gestion du trafic permettant la surveillance des communications des internautes, y compris les courriels envoyés ou reçus, les sites visités et les fichiers téléchargés, afin de filtrer, ralentir ou limiter l'accès à certains services ou contenus illégaux.

« Le Conseil et le Parlement européen approuvent des orientations pour les réseaux transeuropéens de télécommunications »

Le nouveau règlement fixe les critères sur la base desquels des actions dans ce domaine peuvent bénéficier d'une aide financière de l'UE et définit les priorités de financement. Le règlement couvre des projets dans le domaine des infrastructures de

services numériques et des réseaux à haut débit qui respectent l'objectif général d'une contribution à la croissance conformément à la stratégie Europe 2020 ainsi qu'un certain nombre d'autres conditions.

« Speech - Initiative « des licences pour l'Europe » : des engagements concrets pour améliorer l'accès des européens aux contenus sur internet »

Le Commissaire BARNIERA dit qu'il faut libérer tout le potentiel du marché unique numérique pour les nouvelles générations, afin qu'elles puissent continuer à profiter d'un Europe riche en opportunités de partage et de création, de croissance, d'innovation et d'emploi. Le droit d'auteur ne devrait jamais y être un obstacle. Parmi les solutions proposées la portabilité transfrontalière, les micro-licences paneuropéennes dites "licences one-click", la numérisation des films et le "mining hub".

« Speech - A cloud for Europe »

Neelie KROES, Vice-présidente de la Commission européenne, responsable du programme « Digital Agenda » met l'accent sur l'importance du « cloud computing ». Dans le cadre du dernier Conseil européen, les dirigeants de l'UE ont vu l'importance de l'informatique en nuage. Ils ont convenu que l'UE a besoin d'un marché unique d'informatique en nuage, à des normes élevées pour une informatique en nuage qui est sûre, de haute qualité et fiable. Et ils ont demandé explicitement le partenariat européen Cloud pour aider à mettre l'Europe à l'avant-garde.

« Surfer dans les airs: la Commission autorise les compagnies aériennes à offrir des services à haut débit 3G et 4G à bord des avions »

La Commission a adopté de nouvelles règles permettant aux passagers qui voyagent à bord d'avions survolant l'Union européenne d'utiliser les dernières technologies de communication sans fil. Il sera donc désormais possible d'utiliser les bandes de fréquences pour les communications 3G (UMTS) et 4G (LTE) à une altitude supérieure à 3000 mètres. Jusqu'à présent, seule était autorisée à



bord des avions effectuant des vols dans l'Union européenne la technologie 2G (GSM), qui ne permet pas la transmission de gros volumes de données (envoi de courriels avec pièces jointes volumineuses, téléchargement de livres électroniques, visionnage de vidéos).

[« Communiqué de presse - La NSA n'a pas d'accès direct aux données des clients de sociétés informatiques - Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures »](#)

Les responsables de Microsoft, Google et Facebook ont nié avoir donné à la NSA ou à tout autre gouvernement un accès direct ou libre à leurs serveurs, lors de la 9e audition sur la surveillance massive par la NSA des citoyens de l'UE, organisée lundi au Parlement. Jim Sensenbrenner du Congrès américain a affirmé aux députés que les abus de la NSA avaient été menés en dehors de l'autorité du Congrès. "J'espère que cela nous a servi de leçon et que le contrôle sera plus strict", a-t-il déclaré.

[« Speech - Competition in the online world - ICT2013 est l'événement de la présidence qui a accueilli le plus de participants en Lituanie »](#)

Vendredi 8 novembre, se sont refermées les portes du plus grand événement européen en matière de technologies de l'information et de la communication "ICT2013: Create, Connect, Grow" (« Technologies de l'information et de la communication 2013 : créer, connecter, croître »), dont le nombre de participants a été le plus important de tous les événements de la présidence lituanienne du Conseil de l'UE. Près de 5 000 représentants de ce domaine du monde entier ont participé à ICT2013 pendant trois jours : hauts fonctionnaires de l'Union européenne, célèbres scientifiques du domaine des technologies de l'information et de la communication, jeunes chercheurs et étudiants.

[« La présidence lituanienne a achevé les négociations sur les orientations des réseaux des télécommunications »](#)

Les orientations des réseaux des télécommunications sont une partie du Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (CEF). Elles

établissent comment financer le développement des réseaux de haut débit, sélectionner les projets prioritaires d'infrastructures de services numériques et garantir que les pays membres s'impliquent de façon adéquate dans la gestion de ce mécanisme.

INTERNATIONAL

[« L'UIT appuie les opérations humanitaires en matière de santé au lendemain du typhon Haiyan »](#)

L'UIT fournit actuellement à l'Organisation mondiale de la Santé des terminaux de satellite pour assurer des services de téléphonie et de données à haut débit, à l'appui des efforts humanitaires déployés par l'OMS dans le contexte de crise que connaissent les Philippines depuis le passage du typhon Haiyan.

[« Coup d'envoi à Bangkok \(Thaïlande\) d'ITU Telecom World 2013 »](#)

ITU Telecom World 2013 a ouvert ses portes le 19 novembre, en présence de participants du monde entier issus de tous les pans de l'industrie des TIC. Cette année, les débats et activités seront axés sur le thème "Accueillir le changement dans un monde numérique".

[« Tunisie: la création de l'Agence Technique des Télécommunications inquiète »](#)

L'établissement public chargé de "l'appui technique aux investigations judiciaires dans les crimes des systèmes d'information et de la communication" inquiète notamment en ce qui concerne la protection des données personnelles.

[« Les géants des télécoms préparent déjà la 5G »](#)

La phase de déploiement de la 4G, l'internet mobile haut débit, ne fait que commencer que les grands du secteur préparent déjà la prochaine génération, la 5G. Les objets connectés, destinés aussi bien aux contrôles des réseaux électriques, à la surveillance des domiciles, à la télé médecine, vont se multiplier, créant toujours plus de besoins en transmissions de données mobiles et de besoins de faire dialoguer ces appareils entre eux.



« L'économie africaine à l'aube d'une révolution Internet »

Internet pourrait contribuer au PIB annuel du continent africain à hauteur de 300 milliards de dollars d'ici à 2025. Internet pourrait, en outre, permettre de réaliser des gains de productivité équivalant à 300 milliards de dollars dans certains secteurs clefs.

« NSA intercepts Google, Yahoo traffic overseas »

The National Security Agency has tapped directly into communications links used by Google and Yahoo to move huge amounts of email and other user information among overseas data centers.

« Cloud : pourquoi la CIA fait confiance à Amazon »

Le groupe basé à Seattle est l'un des pionniers de l'informatique en nuage. Il a lancé son activité de cloud computing en 2006, en tirant profit de ses compétences dans la gestion d'infrastructures technologiques et de centres de données, essentielles pour son métier d'origine. Fort de cette expertise, Amazon a bâti une offre de services permettant à ses clients de louer, selon leurs besoins, des capacités informatiques. Et en un peu plus de sept ans, l'activité a explosé.

« La justice réduit l'amende que Samsung doit verser à Apple »

Un jury américain a condamné le groupe d'électronique sud-coréen à verser 290 millions de dollars à son concurrent pour des violations de brevets.

DOCUMENT INTERNE